

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

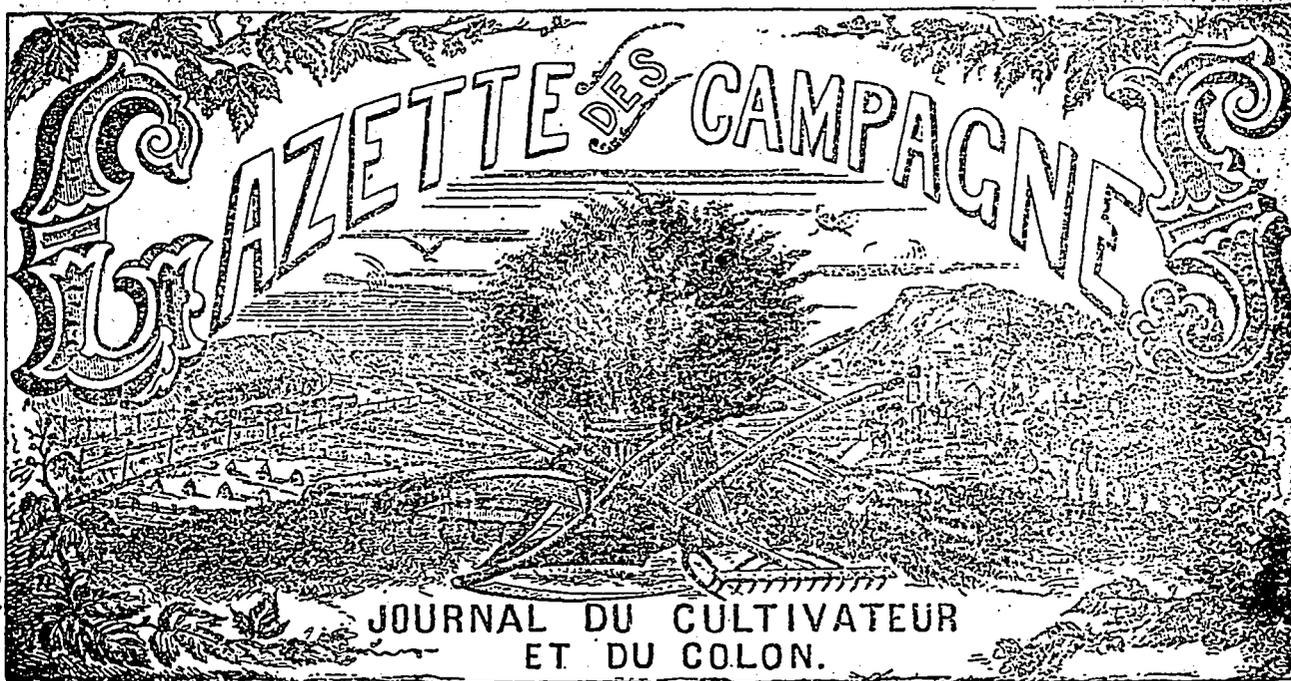
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Riv. M. F. Bourgeant  
Pointe-Clair



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Véritable portrait de Pie IX.—Les pèlerins canadiens à Rome.—Crise ministérielle en France ; le Cabinet Martel-Simon a donné sa résignation, sur l'injonction du Président de la République.—Arrivée de Mgr. Conroy à Halifax.—Sacre de Mgr. Hannan, archevêque d'Halifax.—Les élèves du Collège Ste. Anne vont saluer Sa Grandeur Mgr. Conroy à la Station de Ste. Anne.

**Causerie agricole :** Des amendements des jardins (Suite) : Composition d'une terre gardée en réserve pour servir au besoin ; bons fonds ; fonds inégal et mêlé partout, terrain sec ; terres humides et grasses.

**Sujets divers :** La punaise à patates.—Composition du sol au Saguenay.—La science du ménage : Notes sur les détails ; délassement dans la famille : Quels sont ces délassements ; causeries ; la lecture en commun ; musique.—Engraisser les terres.

**Choses et autres :** La révolte du sucre à la Havane — Bois sur la rivière Nicolet — Commerce de grain en Angleterre.

**Recettes :** Efficacité de nos différentes plantes comme remèdes : Bourrache, sauge, tyme, bluet, camomille, bouillon blanc (bonhomme), patience.

*Retard dans la publication de la " Gazette des Campagnes. "*— Nous avons dû nécessairement suspendre la publication d'un numéro de notre Gazette ; en voici la raison : Nous nous sommes chargés de l'impression d'une brochure concernant les écoles d'agriculture de la Province de Québec, en réponse à une " Etude sur l'éducation Agricole par l'Hon. Louis Beaubien. " Cette brochure aurait pu être imprimée ailleurs, mais son auteur ayant voulu nous en accorder l'impression, nous avons profité de cette aubaine. Pour cette même raison, nous ne publierons pas de feuilleton la semaine prochaine. A part la publication ordinaire nous remplacerons ces numéros de la Gazette et du feuilleton dans le cours du mois de juin.

REVUE DE LA SEMAINE

— Nous lisons dans *Les Gloires de Notre-Dame de Lourdes* une belle page qui nous retracer le véritable portrait de Pie IX, du chef visible de l'Eglise, que les autorités de Rome tiennent prisonnier depuis le 16 septembre 1870. Lisez :

" Il a toujours été difficile, pour ne pas dire impossible, à l'art de bien saisir la digne et vénérable figure de Pie IX. C'est que l'illustre Pontife a dans sa physionomie des traits lumineux, comme il y a dans sa vie des phases distinctes.

" Bien peu de portraits lui ressemblent. Sa photographie la mieux exécutée est, selon l'expression du savant, trop réaliste ; la peinture n'a pas encore pu saisir d'une manière parfaite le sentiment de la majesté humaine qu'inspire la vue de Pie IX ; la sculpture l'a représenté d'une façon trop froide.

" Pie IX est âgé de quatre-vingt-cinq ans, mais il est logé.

**PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT,**  
retardataires

jeune, il n'a pas d'âge. Son front est vaste, le nez bien fait, la bouche souriante, un peu plate, le menton large; le visage est beau; en certaines circonstances, ses yeux vifs et perçants lui donnent parfois une expression telle qu'on le dirait inspiré d'en haut.

"Quand il parle, il se redresse, il grandit; on croirait à une transfiguration de sa personne. Il est orateur, et les contours les plus variés de l'éloquence lui sont familiers. Son génie se révèle souvent par des notes de magnificence. Son long règne a mis devant ses yeux prélats, prêtres et fidèles du monde entier. Jamais souverain ne fut plus modeste. Croire qu'il savoure avec délice, ainsi que le prétendent ses ennemis, les adulations de la foule, est une erreur: le Pontife ne les accepte que pour les reporter à Dieu; il ne s'en dissimule pas l'importance. Rentré dans sa chambre, il verse souvent des larmes amères et repousse les honneurs dont il devient l'objet.

"La munificence est le second trait de la physionomie du grand Pape. La charité est innée en lui, il ne sait pas compter avec les besoins des pauvres, il est pour ceux qui souffrent d'une sensibilité exquise. Jamais pasteur n'a eu plus de tendresse pour son troupeau.

"Pie IX laissera à son successeur ses droits sacrés. Puise celui-ci hériter aussi de son génie et de ses vertus!"

— Nos compatriotes qui ont eu l'heureux privilège de se rendre à Rome pour y être témoins de la mémorable fête du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'élévation de Notre Saint Père le Pape Pie IX à l'Épiscopat, s'emprescent de faire part à nos journaux canadiens de tout ce qui a pu édifier leur piété, des démonstrations religieuses auxquelles ils ont pris part dans les pays catholiques par lesquels ils sont passés. C'est ainsi que nous apprenons par M. le Grand Vicaire Langevin que les pèlerins canadiens ont eu l'honneur de l'ouverture du mois de Marie au Séminaire de Fossières, où la Sainte-Vierge a opéré tant de merveilles et y a si souvent donné des preuves de sa puissante protection à l'égard de ceux qui l'invoquent avec confiance. C'est dans ce sanctuaire béni que les Canadiens français, par la bouche de Mgr Ronne, ont demandé à Dieu le triomphe du Souverain Pontife, le rétablissement de ses droits par l'épée de la France, si, quand on puisse dire encore une fois: *Gesta Dei per Francos*.

"Nous apprenons qu'un des membres de notre orgue canadien fut-ant parti du pèlerinage, a eu le bonheur d'offrir le Saint Sacrifice dans le sanctuaire de Fossières, sur l'autel même de l'apparition de la Ste. Vierge. Il a écrit ce qui suit sur le registre du Sacré Cœur: "Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de notre cher Canada! Faites que l'on vous aime de plus en plus et que l'on vous y serve de mieux en mieux."

Le 6, de mai, les pèlerins canadiens étaient en présence du vénérable Pontife Pie IX, qui les a bénis, eux, leurs familles et tous les couples de ceux qui leur étaient chers. Ils étaient réunis au grand pèlerinage français.

On ne peut, dit un de nos pèlerins canadiens, se faire une idée des richesses que renferment les églises de Rome en fait de marbres précieux, de peintures de maîtres, de mosaïques, de statues, etc. On y prie encore, Dieu merci, mais pas encore comme dans nos humbles églises du Canada. Et aujourd'hui dimanche, la moitié au moins des boutiques ou magasins sont ouverts, on erie les marchandises dans les rues, on travaille ou l'on flâne un peu partout. Le Saint Père Pie IX se porte comparativement bien. Il marche difficilement, mais il parle avec une force et une véhémence incroyables.

Le 11 de mai les pèlerins devaient avoir une audience particulière, leur permettant de voir notre Saint Père le Pape de plus près et être admis à lui baiser les mains.

Le 17 mai, Notre Saint Père Pie IX a reçu 6,000 pèlerins allemands, y compris six évêques. Il leur a dit: Quelquefois Dieu élève des Attilas pour affaiblir les nations; l'Allemagne a à présent son Attila."

Dans une allocution précédente, aux pélerins de la Savoie, le vénérable Pontife a dit, après avoir témoigné sa joie à ces pèlerins:

"C'est un beau spectacle de voir ces armées pacifiques venir combattre spécialement en Italie et protester en quelque sorte contre des lois et contre des attentats contraires à la religion."

"En ce moment, une puissance hétérodoxe a mis en mouvement de nombreuses armées pour châtier une puissance infidèle, l'accusant d'avoir gouverné contrairement à la justice, et d'avoir longtemps opprimé ceux de ses sujets qui participent à cette même religion orthodoxe."

"La mêlée est déjà commencée: je ne sais laquelle des deux puissances sera victorieuse, mais je sais bien que sur une de ces puissances, qui se dit orthodoxe et n'est que d'obédience, la main de la justice de Dieu pèlera lourdement à cause de l'atroce persécution qui, commencée depuis tant d'années contre les catholiques, dure encore aujourd'hui."

"Toutefois, a ajouté le Saint-Père, je sais que la troisième armée, celle des pèlerins, rapportera la victoire!"

— Une crise ministérielle vient d'avoir lieu en France. Il n'en pouvait être autrement, le cabinet Simon-Martel n'étant pas assez radical pour la Chambre des députés, et il l'était trop pour rencontrer les vues du Président MacMahon et du Sénat.

La dégringolade de M. Jules Simon provient d'un malentendu entre le président de la République Française et le pouvoir exécutif. Le Président s'étant déclaré opposé à deux nouvelles mesures recommandées par la gauche, la révocation de la loi de 1875 concernant la presse et admettant le public aux délibérations des conseils municipaux, M. Simon avait promis de s'opposer à l'adoption de ces mesures. Cependant il n'en fit rien, prétendant que la maladie l'en avait empêché. Le Président MacMahon a alors fait entendre au premier-ministre Simon que le Cabinet n'avait pas assez de force pour se faire respecter dans les Chambres et qu'il ferait mieux de résigner; ce qui s'est fait aussitôt.

Le maréchal MacMahon a prorogé les chambres françaises pour un mois, afin de laisser les esprits se calmer. Cependant l'excitation est grande à Paris et dans les provinces.

Des dépêches nous informent que cette crise pourrait amener un coup d'état de la part du Président MacMahon, ou sa propre arrestation par les républicains et son procès comme traître à l'État.

"Quand on voit, comme le remarque notre confrère du *Journal des Trois Rivières*, cette crise arriver au lendemain du jour où le ministre Simon défendait aux français catholiques de signer des pétitions en faveur de la liberté de Notre Saint Père le Pape Pie IX, on peut constater un édifiant visible de la Providence, et prévoir d'autres malheurs comme conséquences de l'acte impie dont vient de se rendre coupable le gouvernement français."

"Le maréchal MacMahon lui-même, pour avoir permis au ministre Simon de fermer la bouche aux catholiques, se trouve aux prises avec les révolutionnaires par une question d'un intérêt relativement peu importante: la maintien de la loi sur la presse."

"La Providence qui conduit tout, on voit qu'elle agit."

jours ainsi pour punir les chefs qui n'usent point avec énergie de l'autorité pour réprimer le mal et encourager le bien."

— Sa Grandeur Mgr. Conroy, délégué apostolique est arrivé à Halifax, jeudi après-midi, le 17 mai, par un convoi spécial. Sa Grandeur était accompagné par NN. SS. Healy, de Portland; Lynch, de Toronto; Swen y de St. Jean. Plusieurs sociétés ainsi qu'un grand nombre de citoyens, sont allés recevoir Mgr. Conroy à la gare du chemin de fer.

La procession s'est formée, précédée par les prêtres en voiture, et elle a défilé par les principales rues de la ville, jusqu'à *Globe House*. Les maisons étaient pavées et les rues très bien décorées.

Plusieurs milliers de personnes ont pris part à cette démonstration en l'honneur du premier délégué de Rome au Canada. Sa Grandeur a été l'hôte de Mgr. Hannan jusqu'à son départ pour Québec.

— La cérémonie du sacre de Mgr. Hannan a eu lieu lundi, le 21 mai, à Halifax, dans l'église de Ste. Marie. Trois archevêques, onze évêques et soixante-dix prêtres ont assisté à la consécration du nouvel archevêque d'Halifax.

L'abbé, Mgr. Conroy, a été le prélat consécrateur. Le lieutenant gouverneur Archibald et un grand nombre de protestants distingués étaient aussi présents.

Après la messe, le Pallium a été conféré au nouvel archevêque. A 4 heures, les vêpres ont été chantées. Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec officiait pontificalement. Mgr. l'évêque de Portland a prêché sur la fête du jour.

Après les vêpres, il y a eu bénédiction du Saint-Sacrement. A la messe et aux vêpres, on a exécuté la plus belle musique religieuse.

Le soir, le nouvel archevêque a donné un grand dîner à tous les évêques et aux membres du clergé. Le lendemain, une adresse a été présentée au nouvel archevêque par le clergé et une autre par les diocésains qui lui ont offert, au même temps, des cadeaux de haut prix.

Hier, le 23 mai, Sa Grandeur Mgr. Conroy accompagné de leurs Gracdes les Archevêques Taschereau et Lynch, les évêques de St. Jean Nouveau Brunswick, de Rimouki et de Montréal se rendaient à Québec. Grâce à la courtoisie ordinaire de M. MacLery, conducteur des chars de l'Intercolonial, sur la demande qui lui en fut faite par M. le Supérieur du Collège de Ste. Anne, il y eu un arrêt de près d'une demi heure: ce qui a permis aux nombreux élèves de cette institution de saluer leurs Gracdes à leur passage à Ste. Anne. Les élèves en cette circonstance ont fait entendre les fanfares de leur Bande de musique. Outre un clergé nombreux, un grand nombre de citoyens de Ste. Anne s'étaient rendus pour être témoins de cette manifestation à l'égard du représentant de Notre Saint Père le Pape. Sa Grandeur Mgr. Conroy a béni la foule.

CAUSERIE AGRICOLE

DES AMENDEMENTS DES JARDINS.

*Composition d'une terre gardée en réserve pour servir au besoin* — Afin de suppléer en quelque manière à la qualité moins bonne du terrain d'un potager, soit pour procurer plus d'abondance aux plantes qu'on y met en place, il convient de préparer une sorte de terre dont on fait provision et qu'on garde pour en user quand le besoin s'en fait sentir.

On prend deux parties de la meilleure terre qui se trouve en potager, une partie de debris des couches, et la quatri

ème partie d'une terre prise à l'épaisseur de trois ou quatre pouges de dessous le tas de fumier, lorsqu'il est enlevé. C'est dans cette composition ou mélange que croissent ou prospèrent des plantes très-vigoureuses.

Comme cette précaution est essentielle, qu'elle peut être utile en beaucoup d'occasions, et que l'on y peut avoir recours pendant toute la saison de l'été, nous joindrons quelques réflexions sur l'emploi et la préparation de cette terre.

Si la terre dont on fait entrer deux portions, est trop forte de sa nature, on y ajoute le quart de sable ou de la terre prise des taupières; si, au contraire, cette terre est trop légère, on la fortifie avec un tiers de glaise bien subtilement pulvérisée et mêlée avec le reste à sec, pour éviter qu'elle ne reprenne sa consistance glutineuse; ce qui arriverait, si elle s'imbibait d'eau avec un parfait mélange.

Quant au fumier demandé, c'est un assemblage de fumier de toutes espèces confondues ensemble, et qu'on a mis se pourrir dans un creux fait pour cet usage en lieu frais et à l'ombre. On a soin de remuer ce magasin de temps en temps, et pour en accélérer le parfait mélange, on l'humecte au besoin avec quelque eau grasse, et surtout avec de la lessive, ce qui excite une fermentation convenable, et fait, pour ainsi dire, une seule matière de toutes ces différentes espèces, toutes propres à féconder la terre où on le met; mais il faut soustraire cette composition aux atteintes des rayons du soleil, ou du lavage des pluies.

*Bons fonds* — Si l'on est assez heureux pour avoir de ces fonds riches, qu'on appelle communément *sables noirs*, dans lesquels il se trouve un juste temperament du sec et de l'humide; s'ils sont en cela en bonne disposition, comme ils ont un sol incépisable de fécondité, beaucoup de facilité pour les labours et pour être pénétrés des eaux pluviales, on peut y semer et planter indifféremment partout quelque sorte de légumes et de plantes que ce puisse être, avec assurance qu'ils réussiront.

Ces bons fonds ont l'inconvénient qu'il y faut sarcler beaucoup, parce que la terre y est si féconde, qu'elle produit une très grande quantité de mauvaises herbes parmi les bonnes. Une chose qu'on ne doit pas manquer d'y faire, au plus qu'en toutes sortes de terres, c'est de changer les plantes et les légumes de places.

*Fonds inégal et mêlé partout*. — Si le fonds n'est pas bon également partout, soit de sa nature, ou à cause de sa situation et de son trop de pente, c'est alors que l'industrie du jardinier doit paraitre à placer chaque plante dans l'endroit où elle peut mieux réussir.

Par exemple: l'un sera propre pour les choses hâtives et l'autre pour ce qui a besoin d'être plus tardif. Les terres sèches, légères et sablonneuses sont bonnes pour les premières productions; on peut même en espérer dans celles qui, quoique peu fortes, ont quelque pente vers le midi ou le levant, et sont adossées à un abri qui les couvre des vents froids. Les terres grasses, fortes et humides ont, au contraire, moins de dispositions pour ces nouveautés; mais aussi elles donnent des légumes plus gros et mieux nourris, et demandent des arrosements plus médiocres et moins fréquents; ainsi chaque fonds peut avoir son avantage.

*Terrain sec* — Si l'on se trouve dans un fonds aride ou dans une colline, pour avoir de tout dans son potager, le parti qu'il y aura à prendre, supposé qu'on ait la commodité de l'eau et du fumier pour amender, sera: 1<sup>o</sup>. D' choisir les endroits les moins secs pour y mettre les plantes qui valent un peu d'humidité, savoir: bataraves, salsifis, omarthes, pinats, choux-fleurs et choux pommes, pois ordinaires, fèves, oignons, ciboules, poireaux, persil, navet, herbes

**Arbes.**

20. A l'égard des lieux plus arides, on y mettra les chicorées, les laitues, le cerfeuil, le baume, l'ail, les échalottes, les choux d'hiver.

On espacera les légumes d'une distance médiocre, parce qu'ils ne deviendront pas si gros que dans les terres plus grasses, et on prendra soin, de tenir les allées et les sentiers plus haut que les labours, tant pour y attirer les eaux des pluies qui se répandraient inutilement dans les allées, que pour profiter davantage des arrosements.

Après cela, s'il se peut trouver quelque endroit tempéré approchant entre le sec et l'humide, on le choisira pour y élever le céleri, les fraises, parce que ces sortes de plants languissent de sécheresse dans les lieux trop arides, et pourrissent dans ceux trop humides.

**Terres humides et grasses** — On observera le contraire de ce qui vient d'être dit, si l'on a un fonds humide et gras, après qu'on l'aura ameubli et desséché autant qu'il aura été possible, car autrement il ne serait propre qu'à produire de mauvaises herbes.

On choisira donc les endroits qui seront les moins humides, soit par leur situation et leur nature, soit par le soin que l'on y apportera, comme les meilleurs pour toutes choses. On y mettra principalement les asperges, les chicorées sauvages, les fraises, et le reste de ce qui occupe en place les années entières, excepté les groseilles et les framboises.

Dans les autres endroits on plantera ce qui demande moins de temps en été pour venir à sa perfection; savoir: les salades, les pois, les fèves, les raves, même le céleri.

Et parce que dans ces lieux gras et humides les plantes y viennent grosses et grandes, on les retiendra plus élonguées que dans les lieux secs, et l'on disposera les planches et les labours de manière qu'étant plus élevés que les allées et les sentiers, il s'y puisse décharger des eaux superflues, et s'égoutter: ainsi, au lieu que les planches des asperges et du céleri doivent être creusées dans les lieux secs, elles ne le seront point ici, non plus que pour les salades et les fraisières.

Un potager, conduit suivant toutes ces règles, réussira à souhait, et y donnera à chaque plante sa culture particulière.

**Des arrosements** — La sécheresse est l'ennemie mortelle de la végétation. Les arbres, les légumes et toutes sortes de plantes ont à pousser, croître et produire, au printemps et en été; quand le hâle et les chaleurs leur font la guerre, ils ne peuvent acquiescir ni croître, ni donner, ni delivresse, si on ne les humecte abondamment. Que de fois on accuse le marchand de graines d'avoir vendu de mauvaises graines, pour n'avoir pas soi-même apporté tous les soins convenables à la levée et à la reprise des plants, et surtout pour n'avoir pas arrosé convenablement et à temps voulu.

Les pluies, quand elles sont longues et grosses, peuvent bien suffire pour certaines petites plantes, comme fraisières, pois, fèves, salades, oignons et autres légumes; mais quelquefois on a rarement de telles pluies, et alors les arrosements sont indispensables pour toutes les productions du jardin fruitier et à fleurs, et surtout pour la plupart de celles du potager.

Il est donc nécessaire d'avoir de l'eau dans les endroits que l'on destine aux jardins, et de ne point épargner les arrosements pendant le printemps et l'été.

Il serait avantageux que l'on mit les eaux, soit naturelles, ou par artifice, plus hautes que les lieux que l'on veut arroser: cela serait très commode et utile; car il n'y aurait qu'à laisser couler l'eau doucement et en telle quantité qu'il est

besoin par des canaux soit de bois, de plomb ou de terre cuite, et même par les terres en faisant des rigoles qui donnent l'eau dans les sentiers des planches et le long des bordures; cette manière abreuve la terre insensiblement; les racines en sont rafraîchies, sans que les plantes en soient décharnées, comme il arrive quand l'eau est versée tout d'un coup par l'arrosoir, qui d'ailleurs ne peut être perçue si même, que l'eau qui en sort abondamment n'affaisse la terre, et s'y ant dissous l'humeur préparée par la production, ne l'entraîne souvent plus bas qu'il ne le faudrait. Cependant si on ne peut faire mieux, on se servira d'arrosoirs ou de pompes, en sorte que le jaillissement de l'eau se fasse par quantités de trous percés le plus menu qu'il sera possible.

Cette dernière façon d'arroser est surtout fort propre pour laver les branches et les feuilles des arbres chargés de poussières, ou infectés de chenilles et autres insectes. Mais à l'égard des potagers, il faut que les puits auxquels on sera réduits soient peu profonds; autrement l'eau coûterait beaucoup à tirer, et il serait à craindre alors que les arrosements se fissent que rarement à cause de la fatigue indispensable et journalière que ce travail entraînerait de la part de celui qui serait chargé de l'arrosage du jardin.

Souvent à cause d'une longue sécheresse, on est quelquefois réduit à un arrosage général de tout le jardin. Il faut en ce cas une grande abondance d'eau, et bien de la commodité pour la répandre et la faire couler sur les terres. Il est nécessaire aussi que cette eau puisse avoir son écoulement facile par une pente qui la porte dehors, et qui empêche son séjour et le dégât des racines. C'est pourquoi nous avons dit qu'il était essentiel que le jardin eût quelque pente naturelle ou artificielle, des arrêts, des rigoles et des décharges pour l'écoulement des eaux. Il serait à souhaiter qu'on pût placer le jardin sur une colline douce, du haut de laquelle sortit quelque ruisseau coulant; et le bas de la colline servirait pour l'écoulement des eaux superflues. Il n'y a point de meilleure situation pour un jardin qu'une demi hauteur de colline où il se trouve du plain, soit naturellement ou par artifice, afin que les allées y soient à peu près de niveau, et sèches, et que survenant des pluies trop fortes, elles n'entraînent point les terres et n'endommagent point les plantes, comme elles feraient si la situation était trop en pente.

A l'égard des eaux, elles doivent être exemptes de toutes mauvaises qualités, parce qu'elles les communiqueraient aux plantes. Celles des sources de côtes sont ordinairement les meilleures, principalement à boire. L'eau doit avoir de la fraîcheur et une saveur ferme, sans laisser aucun goût qu'on puisse discerner. On juge de sa bonté, lorsqu'en bouillant elle s'évapore aisément, et qu'après refroidie elle ne laisse au fond du vaisseau aucun limon ou gravier. On la connaît encore, si, en jetant des gouttes d'eau dans un bassin bien net, elles n'y laissent aucune tache quand elles viennent à se sécher; comme aussi si les légumes y cuivent facilement; si elles nettoient bien toutes choses en les y lavant et adoucit la peau des mains, et surtout si dans un bassin naturel, en coulant en ruisseau, elle n'engendre ni mousse, ni joncs, ni limon. Il se trouve des puits creusés en bon terroir, où l'on a toutes ces bonnes qualités.

À défaut de ces avantages, il suffira pour les arrosements d'en avoir de celle que l'on pourra se procurer avec plus de facilité. Il faut observer seulement que celle de citerne et de pluie, doit tenir le premier rang, pourvu qu'elle soit réchauffée dans des réservoirs avant de s'en servir: on la rassemble ordinairement dans des tonneaux posés en terre sous

les gouttières des bâtiments : ces tonneaux se communiquent de proche en proche, et se remplissent l'un après l'autre ; et quand le dernier est plein, on peut encore y joindre un canal qui conduira l'eau des pluies survenantes dans un réservoir. Celles de puits ou de mares sont les moins estimées, quoique la dernière soit engraisée par les égouts des terres, et par la fiente des bestiaux qui y boivent.

Les arrosements doivent être plus ou moins fréquents, et plus ou moins amples, selon la force de la chaleur, le besoin de la terre et le volume de la plante. Si on surchargeait la terre d'eau, on empêcherait l'action de la végétation, et les plantes ou arbres nouvellement plantés périraient. Cependant il vaut mieux être prodigue qu'avare en arrosements, surtout dans les potagers : souvent il vaudrait mieux ne point arroser du tout, que d'arroser peu ; cela ne fait qu'al téner la terre, la gercer, et ranimer les mûres, taupes ou autres animaux terriers, que cette douce fraîcheur attire, parce qu'ils en sont aussi avides que les productions durant la sécheresse de l'été ; et ils fouillent, soulèvent la terre et déracinent les plantes, que la chaleur, qui pénètre ensuite plus aisément, achève de dessécher, ce qui n'arrive pas quand on n'épargne point l'eau.

Pendant les grandes chaleurs, les arrosements ne peuvent être trop fréquents : 1o Parce que ces humidités répétées donnent de la vigueur à la sève, la rendent plus abondante pour la nourriture des plantes ; 2o. qu'elles empêchent qu'il ne se fasse une *cessation de sève*, qui serait capable de faire mourir tous les végétaux, arbres et autres.

Dans les années où la chaleur et la sécheresse sont excessives, on remarque qu'il arrive souvent une *cessation de sève* dans les arbres, ou, pour mieux dire : la sève cesse d'y circuler ; et ce, c'est la chaleur excessive qui a pénétré les feuilles et les branches de l'arbre qui arrête son cours, sans faire le même effet sur les racines, parce que les arrosements ou du moins la fraîcheur de la terre les conservent toujours un peu ; au lieu que les branches étant toutes exposées à la sécheresse, elles se des-èchent et les pores s'en resserrent si fort, que la sève n'y peut plus passer. Ainsi, un jeune arbre qu'on aura vu bien fort et vigoureux le matin, le soir de la même journée (quoiqu'on l'ait arrosé la veille) sera toujours fatigué, et aura les feuilles pendantes, comme celles d'un arbre qui va mourir, et il mourra en effet, si on s'attend à la rosée de la nuit, ou si on l'arrose seulement par le pied, quelque ample que soit l'arrosement. L'unique remède contre la cessation de la sève qui a causé cet accident, c'est d'arroser aussitôt l'arbre en forme de pluie par-dessus les branches, sans attendre au lendemain ; cela rétablira la circulation de la sève dans tout l'arbre, et le lendemain il sera aussi vif que s'il n'avait point du tout souffert la veille. Dans tous les été chauds et secs qui se passent sans pluies, il arrive de pareilles cessations de sève, quoique plus lentes et moins sensibles. On voit alors la plupart des fruits, qui ont le plus besoin de sève pour acquérir leur point de perfection et de maturité, tomber ou avorter à l'arbre. L'unique remède est aussi de cerner la terre autour du pied de l'arbre, et d'y jeter un seau d'eau pour ouvrir les pores et ranimer la sève, ce qui prouve combien les arrosements et la vigilance sont nécessaires dans le jardinage.

Au surplus, un bon jardinier doit connaître à fond sa terre et ses élèves, pour proportionner à leur besoin la qualité et la quantité des secours qu'il leur donne : par exemple, dans les vallons et les autres situations basses, qui ont presque toujours des sources et des ruisseaux, les arrosements y sont plus aisés, et il n'est pas besoin d'en faire d'aussi fréquents, d'autant que d'ordinaire il y a de l'eau à la profon-

deur d'environ trois pieds, qui s'élève par une filtration naturelle jusqu'à la superficie, et entretient la terre dans un bon tempérament. Dans les côtes mêmes aussi bien qu'au pied des collines, on trouve aussi quelquefois de ces sortes d'eau qui humectent la terre, et qui sont d'un bon secours pour diminuer la quantité des arrosements, ou du moins pour les faciliter.

Quant à l'heure à laquelle on doit faire ces arrosements, soit au matin, à midi ou au soir, il ne doit point y avoir d'incertitude sur ce point. Partout on peut arroser le matin, mais surtout le soir pendant les grandes chaleurs. On doit arroser le matin au printemps, parce qu'alors les nuits sont encore fraîches.

#### La punaise à patates

On nous prie de publier la lettre suivante de M. J. C. Taché, député ministre de l'agriculture, au sujet de la *punaise à Patates* (chrysomèle, doriphore), qui semble vouloir déjà faire son apparition cet été dans les environs de Montréal. Sans nous en prévenir, et en bien peu de temps, elle pourrait qu'une bon jour visiter nos champs, dans le district de Québec. C'est pourquoi il importe de se mettre sur nos gardes, afin de pouvoir la détruire à sa première apparition.

Ottawa, 19 mai 1877.

M. le Rédacteur,

Je fais appel à votre patriotisme en vous demandant de vouloir bien commencer tout de suite, dans votre journal, à mettre le public au fait de son devoir, relativement à la "mouche à patates."

L'insecte vient de faire son apparition et la guerre doit commencer. C'est le meilleur temps d'opérer, car les femelles sont gravides, c'est-à-dire, chargées de leurs œufs, et chacune d'elles, née maintenant équivaut à des milliers de larves détruites plus tard. Il faut leur faire la chasse et les écraser, puis veiller les plants de patates et écraser les œufs fixés au revers des feuilles. Puis quand les larves se montrent, (sous forme de punaises,) alors employer le vert de Paris, en la manière et avec les précautions voulues.

Rendez au public le service d'attirer de temps à autre, l'attention de tout le monde sur cet important sujet. La province de Québec et, pour le moment, le district de Montréal surtout sont sérieusement menacés.

J'ai etc.,

J. C. TACHÉ.

(Observations agricoles par des étudiants en agriculture.)

#### Composition du sol au Saguenay.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens solliciter de nouveau un espace dans votre estimée *Gazette des Campagnes*, afin de répondre à mes jeunes confrères du Lac St Jean, et en même temps donner quelques détails sur la culture en labour. J'aurais dû faire le tableau de cette culture en labour en même temps que ceux des abattis, cela aurait moins fatigué vos lecteurs ; mais un étudiant à ses heures d'étude et de récréation. Faisant cette correspondance pendant les loisirs d'une récréation, j'ai dû remettre cette correspondance à aujourd'hui, afin de me procurer quelque repos nécessaire, surtout pendant les travaux de labour du printemps qui se font par les élèves de l'école d'agriculture, sur la Ferme du Collège.

Aujourd'hui donc j'entreprendrai la tâche, assez difficile pour un étudiant, de démontrer à mes jeunes compagnons du Haut-Saguenay qu'on peut toujours labourer dans une terre riche en lui donnant un traitement convenable. Une telle étude m'est d'autant plus difficile que mes connaissances sont bornées ; mais avec le courage d'un colon, j'aborde la question avec audace.

Pour donner plus de forces à mes observations, on me permettra de citer quelques exemples de bonne culture que nous devrions chercher à imiter.

Dans le Bas Saguenay nous avons une ferme que l'on pourrait appeler, "ferme-modèle" sous le rapport de la bonne cul-

ture, de l'amélioration du bétail, de l'introduction d'instruments aratoires perfectionnés et de ses bâtisses admirables, le tout sous l'habile direction d'un agent de M. Prie. Cette ferme serait suffisante pour donner de bonnes leçons à ceux qui vont la visiter, M. Joseph Perrenut, rédacteur de la *Revue Agricole*, dans une visite qu'il fit au Saguenay en 1864 disait de cette ferme: " M. Blair, l'agent de la maison Prie, donne l'exemple de la meilleure culture; par l'importation d'animaux de choix, cet agent a contribué depuis quelques années à améliorer considérablement le bétail dans cette localité."

S'il y a treize ans M. Blair méritait de semblables éloges, il est facile de se faire une idée des progrès réalisés depuis sur cette ferme, surtout lorsque celui qui la dirige n'a laissé passer aucune occasion d'en améliorer la culture et d'en perfectionner le bétail. J'ai visité cet établissement il y a trois ans, et j'ai été tellement enchanté de tout ce que j'y avais vu, que j'avais pris la résolution de faire une culture comme M. Blair, tant j'avais trouvé beaux les animaux, bâtisses, instruments, clôtures, etc; mais pour égarer ou plutôt pour avoir une ferme et suivre en tous points la culture de M. Blair, il m'eût fallu des capitaux. Ma bourse étant à sec, je pouvais facilement me convaincre que je ne pourrais y arriver; y songer est égalé le rêve de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse qu'un bœuf; j'en aurais crevé à la peine.

S'il faut beaucoup d'argent pour acheter de beaux animaux afin d'en améliorer les races, s'il en faut aussi beaucoup pour se procurer d'instruments aratoires, il est une chose que l'argent ne peut faire seul; c'est de pouvoir tenir sa propriété dans un état de fertilité satisfaisante, et sous ce rapport la ferme modèle du Saguenay est une preuve de l'intelligence et des connaissances agricoles de son directeur.

Une autre ferme modèle dont il est de mon devoir de mettre en scène, et qui a toujours attiré l'attention du public, c'est la ferme du Collège de Ste. Anne, à laquelle les élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne prennent tous part aux travaux qui s'y font. Comme élève il peut m'être permis d'en dire quelque chose, sans crainte d'être taxé d'exagération ou vouloir jeter de la poudre aux yeux des incrédules ou des destructeurs de nos écoles; ceux-ci n'auront qu'à venir visiter pour se convaincre que je suis dans le vrai.

Cette ferme a deux buts distincts: celui de former les élèves à une bonne et saine culture, par l'enseignement théorique; puis de démontrer par la pratique qu'une culture raisonnée est la base du progrès. Je m'approprierai d'avantage sur ce dernier exemple pour atteindre le but que je me propose.

Avant que la ferme de Ste. Anne fut devenue la propriété du Collège, elle n'était pas, sous le rapport de la production, ce qu'elle est à présent au dire des anciens propriétaires; on n'y voyait pas des champs de blé comme aujourd'hui, et pourquoi cela? C'est que ceux qui les ont précédés lui avaient trop demandé de ces récoltes. Quelques années avant l'acquisition par le Collège, cette terre ne donnait qu'un rendement très-médiocre, elle était ce qu'on peut appeler une terre ingrate pour le blé. Aujourd'hui, d'un minot la semence en blé, on peut obtenir le rendement de treize minots. Il y a dix ans à peine, de la même semence on pouvait en obtenir que cinq minots. Nous devons avouer que la culture n'appauvrit pas lorsqu'on double le produit d'une terre en améliorant la culture des champs. Outre l'amélioration des champs, on a aussi amélioré le bétail, qui est une des principales branches de l'exploitation agricole. Nous pouvons dire que la ferme de Ste. Anne a parfaitement atteint le but pour lequel elle était destinée.

Tout ce qui s'y fait est constamment sous les yeux des visiteurs. C'est donc un livre toujours ouvert au public; chacun peut y lire pour apprendre soit à imiter ce qui est bien, soit à éviter ce qui est mal. Les expériences ne donnent pas toujours de bons résultats, mais elles instruisent pour l'avenir.

Pour nous, colons du Saguenay, qui n'avons pas comme eux affaire à un sol appauvri, il semblerait superflu de suivre en tous points la culture de cette ferme-école. Ce que je veux d'abord prouver c'est que si cette ferme, sous l'habile direction des MM. du Collège a vu enrichir son sol, à plus forte raison pouvons-nous conserver le nôtre. C'est là le principal but de mon étude. J'espère que mes observations recevront l'accueil de nombreux lecteurs.

de la Gazette des Campagnes.

*Des sols* — Emprions-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité: Telle est la devise que nous lisons en tête de votre *Gazette*, et qu'on répète partout afin d'encourager les jeunes gens à se fixer sur le sol et à transformer en paroisses les grandes et encore nombreuses forêts de notre Canada.

La première chose et la plus importante à étudier pour celui qui va chercher ailleurs que dans sa paroisse natale une terre pour alimenter ses bras et son courage, est certainement l'étude de la composition du sol.

Comme le Lac St. Jean offre de grands avantages aux colons qui vont s'y fixer, ces derniers me sauront gré peut-être d'une petite étude sur le sol de cette partie du pays. Par une connaissance parfaite du sol que nous devons exploiter, nous pouvons plus facilement lui donner ce qu'il a besoin afin de le conserver plus généreux.

Je n'entrerai pas dans tous les détails auxquels la géologie nous fait passer dans l'étude de la composition du sol. Que nous importe la proportion de telle ou telle substance à peine perceptible en piochant et qu'on ne verra jamais en labourant? Je laisserai aux géologues le soin de nous donner les quantités de sulfate, nitrate, carbonate et tant d'autres qui ne sont connus que de ces savants: pour moi je classerai le sol du Lac St. Jean en deux grandes catégories qui sont les *sables gras* et les *terres franches*.

Outre ces deux espèces de terre, nous trouvons différentes variétés d'autres terres, mais je crois que la différence n'est pas assez grande pour sortir des règles des catégories précédentes, si l'on en excepte une petite étendue de terre magnésienne dans les limites de la paroisse de St. Prime. L'étendue de cette terre magnésienne est d'environ un mil de longueur sur douze ou quinze arpents de profondeur, étendue tellement petite que si l'on compare celle de bonne qualité, elle ne formerait pas un millième même de l'étendue de bonne terre contenue dans cette paroisse. Je puis donc dire avec raison que le sol du Haut-Saguenay appartient aux deux classes de terres mentionnées plus haut. Le *sable gras* ne forme pas non plus la majeure partie de notre sol. Sa plus grande étendue repose à la Pointe Bleue ou Notre-Dame du Lac St. Jean, où il longe le rivage du Lac de quatre à cinq arpents, et dans cette partie elle nous fait présent d'une légère couche de roches.

Nous retrouvons encore le *sable gras* sur les bords de la rivière Ass à mi-luan, mais dans une petite étendue et cette fois dépourvue de toutes roches; il en est de même à la rivière Matabichonnan. En général cette terre ne forme pas un centième même de celle qu'on appelle *terre franche*; cette dernière forme la plus grande partie de nos sols, que les agronomes classent comme étant de la meilleure qualité. Comme son nom l'indique, cette terre tient le milieu entre ce qu'on appelle *terre forte* et *terre sableuse*. Elle est très-facile à cultiver: assez perméable, n'exige que peu de fossés. Dans plusieurs endroits, les rades d'égoutement sont suffisantes pour lui enlever la surabondance d'eau provenant de la fonte des neiges et des pluies du printemps. La *terre franche* possède à sa surface une couche d'humus assez considérable pour remplacer l'engrais qu'on ne peut lui confier.

Pris en général, nous pouvons dire que le sol du Lac St. Jean appartient à cette catégorie de *terre franche* dont toutes espèces de grains se plaisent à donner le plus grand rendement.

Si nous examinons un peu plus avant dans le sol, nous trouvons que le sous-sol est le même partout. Ayant eu occasion de creuser à une profondeur variant de 4 à 10 pieds, la terre retirée de cette profondeur était parfaitement de même nature que celle de la surface, lorsque la couche arable était de *terre franche*. Là où la couche arable est en *sable gras* ou en *terre magnésienne*, nous rencontrons de 5 à 6 pouces au-dessous de la surface, et son sous-sol est le même des *terres franches*. C'est ce qui permettra aux cultivateurs qui possèdent de ces terres appelées magnésiennes, de les améliorer sans frais en faisant des labours profonds qui sont toujours avantageux sous plusieurs rapports.

Tel est le sol dont nous nous sommes emparés au Lac St. Jean, et le même est offert à celui qui se fixera comme colon dans cette partie importante de la Province de Québec.

A. B. Colm et Agriculteur.

(A suivre.)

## La science du ménage

(A suivre.)

*Note sur les détails* — Ce serait ici la place de développer les éléments de quelques petites sciences que nous appellerons volontiers complémentaires du ménage.

Elles apprennent à se suffire, à faire du bien aux autres, et, en même temps qu'elle retranche les dépenses que coûte la main-d'œuvre, elles se donnent la joie de pouvoir dire : J'ai fait cela moi-même.

Nous ne parlons pas de la préparation des aliments, qui ne peut s'apprendre au pensionnat, et dont on trouve du reste, dans des livres très-bien faits, les abondantes recettes : ni des différents ouvrages à l'aiguille auxquels, dans chaque maison d'éducation, on consacre plusieurs heures chaque jour ; mais de ces autres connaissances moins usuelles, mais non moins utiles, telles que :

L'hygiène, ou l'art de conserver sa santé ;

L'art de soigner les malades ;

La botanique médicale de la petite pharmacie domestique ;

Les recettes de l'industrie ;

Les *pourquoi* et les *parce que* des faits de tous les jours ;

Les erreurs et les préjugés, etc. etc.

Il nous semble qu'il y aurait là un enseignement plein d'intérêt pendant les deux dernières années du pensionnat.

*Délassement dans la famille* — Il est d's heures dans la journée et des jours dans l'année, pendant lesquels cesse pour ainsi dire la vie de ménage, si active et si occupée, pour laisser une part plus large à la vie de famille.

C'est, tous les jours, l'heure du soir ; ce sont pendant l'année les dimanches et les fêtes.

Que de fois, après souper, l'hiver au coin du feu, l'été à la fraîcheur d'un ciel pur, la jeune fille laisse échapper ce cri joyeux.

" La veillée ! la promenade ! " il semble que c'est son heure à elle.

C'est que, sans y penser directement, elle va montrer un nouveau côté de son cœur, celui qu'elle aime le plus peut-être.

Elle a été utile tout le jour ; elle va le soir et les jours de fête, à la promenade ou en veillée, toujours cependant accompagnée de ses parents.

Elle a travaillé toute la semaine ; elle va cueillir, pendant le repos du dimanche, les fruits de son travail, en voyant plus épanouie la figure de sa mère, moins préoccupée et plus souriant le visage de son père, à qui elle essaye de faire oublier ses inquiétudes.

Oh ! qu'elles sont bien nommées, ces heures, *des heures de délassement* !

L'esprit n'est plus ni tendu ni resserré par la crainte de déplaire, d'être importun, ou de manquer à des convenances quelquefois ridicules, toujours gênantes.

Le cœur s'abandonne sans crainte à toute l'expansion de son amour d'enfant et à toutes ses petites confidences de jeune fille.

Le corps lui-même, tout en s'occupant, n'a plus à craindre la fatigue qui résulte d'un travail monotone.

Mais ces heures de délassement ne méritent leur nom que dans la famille, ou en la compagnie de ses membres.

Au dehors, dans les voyages, dans les parties, dans les invitations, on trouve du plaisir, de l'attrait, une variété qui de temps en temps semble même nécessaire ; mais tout ce mouvement passe vite : c'est une échappée qu'on a faite hors du nid, on doit se hâter d'y rentrer.

Au dehors on s'amuse, mais on se fatigue ; dans la famille on se *délasse*.

Au dehors on trouve la joie, qui disparaît avec ce qui la produit ; dans la famille on rencontre le bonheur, qui ne s'en va que lorsqu'on le chasse.

*Quels sont ces délassements* — *Causeries*. C'est si doux, c'est si exquis, ce qu'il se passe chaque soir dans la famille, quand l'innocence et le travail ont tout le jour gardé la demeure !

Il y a des causeries charmantes, des rires sans fin, des histoires cent fois répétées et jamais ennuyantes, des malices qui ne froissent personne, des saillies d'autant plus spirituelles qu'elles sont toutes spontanées, et qu'elles s'échappent d'un esprit que la va-

lité n'a pas gâté ; des accès de gaieté trop bruyante peut-être, mais qui a l'art de ne pas fatiguer ; un babil enfin qui interroge, répond, excite et entretient sur toutes les lèvres un sourire perpétuel.

Et c'est vous, enfants, vous, jeunes filles, qui donnez tout cela ! Oh ! nous ne nous étonnons pas si l'on vous aime, si une famille sans enfants est une prairie sans soleil, si l'on vous appelle si souvent des anges.

Un ange qui viendrait du ciel apporterait la joie ; or, procurer la joie autour de vous est un de vos devoirs, aussi essentiel que le devoir de procurer la nécessité à votre famille.

*La lecture en commun*. — Il y a là des lectures pleines d'attrait, offrant par la voix gracieuse de l'enfant de doux enseignements et de suaves émotions.

Oh ! comme la veillée s'envole vite sous le charme de ces légendes naïves qui font pleurer quelquefois, qui souvent amènent le sourire et cachent une leçon de dévouement, d'obéissance ou de pitié !

Plus d'une fois la petite fille, capricieuse ce jour-là, s'est mise à pleurer en interrompant sa lecture et demandant à sa mère le baiser du pardon.

Comme l'âme s'élève, comme le cœur se fortifie dans l'amour du devoir, à la lecture faite par le père d'une page où le dévouement à Dieu et à la patrie, où le pardon des ennemis et l'accomplissement du devoir sont retracés dans un beau langage !

Comme l'esprit et le jugement s'agrandissent et se rectifient pendant ces lectures, quelquefois interrompues par des réflexions, par des remarques, des applaudissements ou des critiques !

Et à la longue, cette communauté d'instruction et d'émotion rapproche les esprits et les cœurs ; on vit dans une atmosphère de piété ; on se comprend mieux parce qu'on a puisé aux mêmes doctrines.

Cette lecture en commun a d'autres résultats. Le livre choisi par la mère, le passage spécialement désigné, peuvent encore quelquefois donner une leçon à tous, sans qu'on puisse se fâcher contre celui qui la donne. Il faut du tact sans doute, mais quelle est la femme pieuse et dévouée qui en manque ?

D'autres fois la seule lecture prévient une querelle que ferait éclater la moindre parole, et qui s'éteint doucement dans le calme de l'attention.

Elle rapproche les caractères qu'une dissidence pendant le repas avait un instant séparés.

Elle épargne à l'un la honte de demander pardon, à l'autre l'embarras de pardonner.

Que de ressources dans ce moyen de délassement ! Et si les livres semblent ne pas convenir un jour, n'a-t-on pas un album de gravures nouvelles à feuilleter, une page de musique qu'on veut essayer le soir même ?

*Musique*. — La musique, voilà encore un moyen de délassement délicieux.

Vous avez pendant huit ou dix ans appris à jouer du piano ; pourquoi ne pas mettre à profit, pour réjouir vos parents, vos connaissances acquises ?

Laissez-vous guider par votre cœur ; il vous inspirera ce qui convient ce jour-là, où la joyeuse chansonnette, ou la charge rituelle, ou la mélodie pieuse, ou la vieille romance que votre mère chante quelquefois, ou enfin le refrain guerrier qu'affectonne votre père.

(A Suivre)

## Engraisser.

On se demande souvent pourquoi nos terres, autrefois si riches ont cessé de nous donner des récoltes aussi abondantes qu'autrefois. On pourrait aussi bien demander pourquoi le quart vide de fleur a cessé de nous fournir de pain ! Les premiers colons établis sur les terres les plus riches du pays. D'abord les travaux de défrichage les ont couvertes d'une couche épaisse de cendre. Pendant de nombreuses années il suffit de remuer tant bien que mal cette riche couche de terreau pour récolter du blé en abondance. On continue par des récoltes successives de grain sur grain, à faire disparaître la couche de terreau, et quand celle-ci fut épuisée, au lieu de chercher la véritable cause du mal,

nos hommes soi-disant instruits, les gens de profession, etc., qui le plus souvent ne pouvaient distinguer entre l'orge et le blé, commencent à dire au cultivateur inquiet, que notre climat ne convient pas à l'agriculture, que jamais l'agriculture ne pourrait payer dans notre pays, et bien d'autres naïvetés du même genre.

Si nous voulions obtenir, encore aujourd'hui, des récoltes aussi fortes que celles d'autrefois, nous n'avons qu'à mettre en pratique les recommandations que nous avons données à différentes reprises, celle surtout de rendre à la terre, au moyen d'engrais, ce qui lui a été enlevé.

Il existe un grand nombre de pays beaucoup moins doués que le nôtre au rapport de la nature. Cependant, on obtient dans ces contrées, depuis bien des siècles, des récoltes, qui, en moyenne, sont beaucoup plus abondantes que les nôtres d'aujourd'hui. Savez-vous pourquoi ? C'est uniquement parce que dans ces pays, on connaît toute l'importance de ces engrais, tandis qu'ici nous en laissons perdre la plus grande partie. Là, vous verrez des femmes et des enfants, à l'affût sur les chemins, se hâter de recueillir précieusement l'engrais que vient d'y déposer l'animal qui pas-e. En Chine, on fait grand cas des engrais humains, et l'on prend tous les moyens de se les procurer. Dans tous les pays où l'agriculture est en honneur, on sait utiliser les déchets de toute espèce et on les consacre, à bon droit, comme une source véritable de richesse, puisque l'utilisation de toutes ces matières permet à la terre de continuer à produire des récoltes avantageuses. Au contraire si les engrais se perdent, on voit tôt ou tard les nations s'appauvrir de plus en plus, et finir par disparaître tout à fait. — *Gazette de Sorel.*

#### Choses et autres

— On mande de la Haye que la récolte du sucre de cannes, est de beaucoup inférieure aux précédentes; cela, joint à la hausse causée par la guerre d'Orient, a fait monter les prix fort sensiblement. A propos, il est vrai de dire que le Canada devrait profiter de cette année pour faire les essais dont on a tant parlé au sujet de la betterave. C'est le bon temps! — *Gazette de Sorel.*

**Bois.**— Dans le cours de l'hiver, il s'est fait une plus grande quantité de bois sur la rivière Nicolet que les années précédentes.

**Commerce de grain.**— Une maison de Liverpool vient de publier une circulaire sur le commerce de grain en cette ville. Cette circulaire dit que la hausse a été qui a eu lieu dans les prix de la farine et des grains ne peut être de longue durée. De fait, ces prix ont déjà subi une baisse assez notable sur le marché de Liverpool. Les marchands de grains achètent avec beaucoup de prudence et ceux qui ont en mains un stock de grains se montrent anxieux de réaliser quelques profits, sans attendre un changement, qu'ils semblent redouter.

De plus tard de la semaine dernière, les transactions ont été peu nombreuses, quoique les prix fussent réduits de plusieurs shellings. Depuis, les prix ont été les mêmes, sans de nature marquée à la hausse.

— Dans le township de Merb, Ontario, il y a un philanthrope du nom de Nicholson, qui a distribué pour \$1,800 de semences aux pauvres fermiers de ce diocèse. Ce M. Nicholson est arrivé récemment d'Angleterre. Quel accueil recevrait cet ami des cultivateurs, s'il visitait nos cantons... et se montrait aussi généreux!

#### RECETTES

Efficacité de nos différentes plantes comme remèdes.

**Bourrache.**— Cette plante se rencontre si rarement à l'état sauvage, qu'il faut l'admettre dans le potager: elle se multiplie très-facilement de ses grains. On la récolte quand elle est en fleur. Ses propriétés sadorifiques résident surtout dans la tige et dans les feuilles. Elle noircit en se desséchant, mais sans rien perdre de ses vertus médicinales. Les fleurs, employées en infusion, à la dose de deux pincés par une pinte d'eau bouillante, donnent une tisane adoucissante dont on fait usage dans les maladies inflammatoires.

**Sauge.**— L'espèce qu'on utilise comme plante médicinale ne

croît pas à l'état sauvage. La sauge officinale doit être cultivée dans les jardins de la même manière que la lavande. On ne récolte pas la plante entière; on fait seulement sécher à l'ombre les feuilles, dont l'infusion, aromatique et tonique, possède à peu près les mêmes propriétés que l'infusion du thé, et convient dans les mauvaises digestions.

**Thym.**— Le thym doit être cultivé en bordure dans le potager, et récolté quand il est en pleine fleur. Les feuilles et les fleurs, employées en infusion, à la dose de 1 gros dans une pinte d'eau sont utiles contre les flatuosités, les digestions difficiles, les maux de tête.

**Bleuet.**— Cette jolie fleur, si commune dans nos champs, et sur nommée *cas-lunettes*, à cause de ses propriétés pour fortifier la vue, s'emploie en infusion dont on baigne fréquemment les yeux fatigués. La fleur du bleuet ne conserve pas sa belle nuance bleue en se desséchant; mais ce changement de couleur n'altère nullement son efficacité contre la faiblesse ou l'irritation des yeux et des paupières.

**Camomille.**— Quoique la variété sauvage possède à peu près les mêmes propriétés que la camomille à fleur double ou camomille romaine, celle-ci croît et fleurit avec tant d'abondance dans les jardins qu'il convient de lui accorder une place en raison des vertus médicinales de ses fleurs; c'est en même temps une jolie plante d'ornement. Les infusions préparées avec la camomille sont efficaces contre les faiblesses d'estomac et les spasmes nerveux. Une petite pincée de fleurs suffit pour trois ou quatre tassés.

**Bouillon blanc (Bon homme).**— Lorsqu'on cueille les fleurs de cette plante, il ne faut enlever que les corolles, qui seules possèdent de précieuses propriétés comme fleurs pectorales. On laisse en place la tige, qui continue à donner des fleurs pendant plusieurs mois; on en fait successivement la récolte. On en prépare, par infusion, une tisane adoucissante, avantageusement employée dans les rhumes et les irritations de poitrine. Seulement on doit avoir le soin de passer l'infusion avant d'en faire usage.

**Patience.**— C'est un travail long et pénible que celui de récolter la racine de patience qui plonge perpendiculairement, à une grande profondeur, dans des terrains frais et sur le bord des eaux tranquilles. On l'arrache au printemps, à l'époque de la reprise de la végétation, et même pendant toute l'année, excepté lorsque la plante est en fleurs ou en graines. Cette racine possède des propriétés dépuratives, et s'emploie en décoction pour tisane dans les maladies de la peau.

### COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

DES

#### Comtés de Montmagny, Bellechasse et Pislet

Il est par les présentes donné avis aux membres de cette Compagnie qu'un DIVIDENDE de \$7500 formant 10 0/10 sur chaque billet a été imposé sur tous les billets en dépôt et en vigueur le premier jour de mai courant, pour couvrir les pertes souffertes par cette Compagnie depuis le premier octobre dernier.

Le payement de cette imposition de dix pour cent sur le montant original des dits billets en dépôt est actuellement requis pour être versé au bureau de la Compagnie, à Montmagny, ou à des agents de la Compagnie dûment autorisés, sous trente jours de cette date.

Ceux des membres qui n'ont pas encore payé les taxes imposées pour les années 1875 et 1876 sont requis de le faire sans délai, afin d'éviter le désagrément d'une demande judiciaire.

Montmagny, 12 mai 1877.

Par ordre,

JAMES OLIVA, Président.  
L. FRÉCHET, Secr.-Trés.

15 mai 1877.